

## L'émou d'Australie...

Cet oiseau inapte au vol a besoin d'étendues pouvant satisfaire son appétit de grands espaces : savanes faiblement arborées, champs, prairies dans lesquelles il peut entreprendre de longues courses, mais aussi forêts claires et sèches propices à sa quête de fruits et de graines. L'émou est circonscrit à l'Australie où il reste commun malgré la chasse dont il a été victime.



